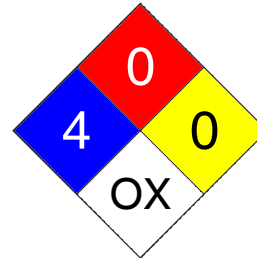


1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de la matière Nitric Acid 58% RI
CAS Mélange
Usage du produit Bas décapant acide liquide écumant
Fabricant SODROX Chemicals Ltd.
 7040 Wellington Road 124, R.R. #6
 Guelph, ON N1H 6J3 CA
 Téléphone D'Affaires: 519-837-2330
 No de télécopieur: 519-837-3300
 Nombre de téléphone d'urgence: 1-800-363-6824

LÉGENDE HMIS/NFPA	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 4
Inflammabilité	0
Danger physique	0
Protection individuelle	X



2. Identification des risques

Description générale des risques DANGER
 PROVOQUE DES BRÛLURES CUTANÉES ET AUX YEUX.
 Peut être mortel si avalé ou inhalé.
 Substance oxydante.

Effets potentiels sur la santé à court terme

Voies d'exposition Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.

Yeux Cause des brûlures chimiques. Peut causer la cécité.

Peau Cause des brûlures chimiques.

Inhalation Nocif en cas d'inhalation. Peut causer l'irritation des voies respiratoires ou des brûlures chimiques.

Ingestion Nocif si avalé. Peut causer des brûlures chimiques de la bouche, la gorge et l'estomac.

Organes cibles Yeux. Système respiratoire. Peau.

Effets chroniques Peut entraîner des lésions différées aux poumons. L'exposition prolongée ou répétée aux dilutions peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.

Signes et symptômes Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Ingrédient(s)	# CAS	Pourcentage
Acide nitrique	7697-37-2	40 - 70

4. Premiers soins

Mesures de premiers soins

Contact avec les yeux Rincer immédiatement à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer pendant 20 minutes. Obtenir immédiatement de l'attention médicale.

Contact avec la peau Rincer immédiatement à grande eau froide pendant 20 minutes et en même temps retirer les vêtements et chaussures contaminés. Les jeter ou les laver bien avant de les réutiliser. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.

Inhalation En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale. Si la victime ne respire pas du personnel qualifié devrait immédiatement commencer la réanimation cardio-pulmonaire.

Ingestion	Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin. Si le vomissement se produit spontanément, incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'inhalation.
Conseils généraux	En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter des gants imperméables et des lunettes de protection à l'épreuve des éclaboussures de produits chimiques. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Propriétés inflammables	Non inflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA. Non inflammable mais réagit avec la plupart des métaux pour former un gaz d'hydrogène inflammable. Agent d'oxydation, peut causer une ignition spontanée des matériaux combustibles.
Moyens d'extinction	
Moyens d'extinction appropriés	L'eau d'utilisation sur les feux impliquant l'acide nitrique pour diluer et absorber a libéré des oxydes de l'azote.
Méthodes d'extinction inappropriées	Ne pas employer les poudres chimiques sèches contenant le bicarbonate de soude, le bicarbonate de potassium, le carbonate de sodium, le carbonate de calcium, le phosphate d'ammonium ou le sulfate d'ammonium. L'acide nitrique peut réagir violemment avec ces agents s'éteignants.
Protection pour les pompiers	
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Le conteneur peut exploser sous l'effet de la chaleur d'un incendie.
Équipement de protection pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes d'azote.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Pas disponible
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Pas disponible

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.
Méthodes de contention	Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits
Méthodes de nettoyage	Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

7. Manutention et entreposage

Manipulation	Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas mettre cette substance en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Être attentive lors de l'association à l'eau; NE PAS ajouter d'eau à de l'acide, TOUJOURS remuer en ajoutant de l'acide à de l'eau, ceci pour empêcher l'émission de chaleur, fumée et émanations.
Stockage	Tenir hors de la portée des enfants. Conserver à l'abri de la chaleur, des flammes nues ou autres sources d'inflammation. Stocker dans un lieu frais, dans le conteneur d'origine, et protéger de la lumière du soleil.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

Ingrédient(s)

Limites d'exposition

Acide nitrique

ACGIH-TLV

MPT: 2 ppm

LECT: 4 ppm

OSHA-PEL

MPT: 2 ppm

Mesures d'ingénierie

Utiliser des procédures en vase clos, la ventilation aspirante locale, ou tout autre moyen technique de contrôle afin de conserver les niveaux des substances en suspension en-deça des limites d'exposition.

Les locaux où cette substance est entreposée ou utilisée doivent être équipés d'un dispositif pour rinçage des yeux et d'une douche de sécurité.

Protection individuelle

Protection pour les yeux et le visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et un masque.

Protection des mains

Gants imperméables. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Protection de la peau et du corps

L'emploi d'un tablier imperméable est recommandé.

Protection respiratoire

Si les concentrations en suspension dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition applicables, utiliser une protection respiratoire homologuée par NIOSH.

Considérations sur l'hygiène générale

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Transparent
Couleur	Sans couleur légèrement à jaune
Forme	Soluté de Fuming
Odeur	Suffoquer acrid
Seuil de l'odeur	Pas disponible
État physique	Liquide
pH	< 1 (aucunes dilutions - tous les acides)
Point de fusion	Pas disponible
Point de congélation	-23 °C (-9.40 °F)
Point d'ébullition	119 °C (246.20 °F)
Point d'éclair	Sans objet
Point d'écoulement:	Pas disponible
Vitesse d'évaporation	Pas disponible
Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Sans objet
Limites maximales d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Sans objet
Pression de vapeur	6.3 mmHg @ 15.5°C (59.9°F)
Densité gazeuse	2.3 at boiling (Air = 1)
Densité	1.38 @ 15.5°C (59.9°F)
Coefficient de répartition eau/huile	Pas disponible
Solubilité (H2O)	Miscible dans toutes les proportions
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Viscosité	Pas disponible
Masse volumique apparente	Sans objet
Pourc. de mat. volatiles	Pas disponible

10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	Air. Exposition au soleil. Des températures élevées. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matières incompatibles	Caustiques. Agents de réduction. Matières combustibles.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes d'azote.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Propriétés toxicologiques

Analyse des ingrédients - CL50

Ingrédient(s)	CL50
Acide nitrique	7 mg/l/4h rat

Analyse des ingrédients - Orale DL50

Ingrédient(s)	DL50
Acide nitrique	Pas disponible

Effets d'une exposition aiguë

Yeux	Cause des brûlures chimiques. Peut causer la cécité.
Peau	Cause des brûlures chimiques.
Inhalation	Nocif en cas d'inhalation. Peut causer l'irritation des voies respiratoires ou des brûlures chimiques.
Ingestion	Nocif si avalé. Peut causer des brûlures chimiques de la bouche, la gorge et l'estomac.
Sensibilisation	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Effets chroniques	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Cancérogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Mutagénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Effets sur la reproduction	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Tératogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Matières synergiques	Pas disponible

12. Données écologiques

Écotoxicité Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels.

Écotoxicité - Données D'eau douce D'Espèce De Poissons

Acide nitrique 7697-37-2 96 Hr LC50 Gambusia affinis: 72 mg/L

Effets sur l'environnement	Nocif pour la faune et la flore aquatiques.
Toxicité aquatique	Pas disponible
Persistance et dégradabilité	Pas disponible
Bioaccumulation /accumulation	Pas disponible
Coefficient de partage	Pas disponible
Mobilité dans l'environnement	Pas disponible
Information sur l'évolution des produits chimiques	Pas disponible
Autres effets adverses	Pas disponible

13. Élimination des résidus

Codes de déchets	Pas disponible
Instructions relatives à l'élimination des résidus	Consulter les règlements fédéraux, état/provinciaux et municipaux avant d'éliminer.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Pas disponible

14. Informations relatives au transport

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire adéquate Acide nitrique

Classe de danger 8

Numéro UN 2031

Groupe d'emballage II

Renseignements supplémentaires:

Dispositions particulières A6, B2, B47, B53, IB2, T8, TP2, TP12

Exceptions liées au conditionnement Aucune



Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire adéquate ACIDE NITRIQUE

Classe de danger 8

Numéro UN 2031

Groupe d'emballage II



15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Agence Canadienne D'inspection des Aliments - La lettre sans objection pour les produits chimiques non-alimentaires a reçu.

Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients

Acide nitrique 7697-37-2 1 %

Règlements fédéraux des États-Unis

Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

Tous les éléments sont inscrits dans l'inventaire TSCA (Toxic Substance Control Act - É.-U.) de l'EPA (Environmental Protection Agency - É.-U.).

U.S. - CERCLA/SARA - Hazardous Substances and their Reportable Quantities

Acide nitrique 7697-37-2 1000 lb final RQ; 454 kg final RQ

U.S. - CERCLA/SARA - Section 302 Extremely Hazardous Substances EPCRA RQs

Acide nitrique 7697-37-2 1000 lb EPCRA RQ

U.S. - CERCLA/SARA - Section 302 Extremely Hazardous Substances TPQs

Acide nitrique 7697-37-2 1000 lb TPQ

U.S. - CERCLA/SARA - Section 313 - Emission Reporting

Acide nitrique 7697-37-2 1.0 % de minimis concentration

U.S. - CWA (Clean Water Act) - Hazardous Substances

Acide nitrique 7697-37-2 Présent

Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail

Dangereux selon 29 CFR 1910.1200 Oui

CERCLA - COMPENSATION DE RÉPONSE ET ACTE ENVIRONNEMENTAUX COMPLETS DE RESPONSABILITÉ (Superfonds) Quantité à déclarer

Acide nitrique: 1000.0000

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

Catégories de danger	Risque immédiat - Oui Risque différé - Oui Risque d'incendie - Non Danger lié à la Pression - Non Danger de réactivité - Non
Section 302 substance extrêmement dangereuse	Oui
Section 311 produit chimique dangereux	Oui
Clean Air Act (CAA)	Pas disponible
Clean Water Act (CWA)	Substance dangereuse
Situation SIMDUT	Contrôlé
Classement SIMDUT	Catégorie C - Matière comburante, Catégorie E-Matière corrosive
L'étiquetage SIMDUT	



Régulations des états

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'état de Californie pour provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur.

U.S. - California - 8 CCR Section 339 - Director's List of Hazardous Substances

Acide nitrique 7697-37-2 Présent

U.S. - Illinois - Toxic Air Contaminants

Acide nitrique 7697-37-2 Présent

U.S. - Louisiana - Reportable Quantity List for Pollutants

Acide nitrique 7697-37-2 1000 lb RQ (s'applique aux émissions non autorisées basées sur la masse totale émise dans ou sur tous les médias au cours de n'importe quelle période de 24 heures consécutive); 100 lb RQ(s'applique aux émissions non autorisées basées sur la masse totale émise dans l'atmosphère)

U.S. - Massachusetts - Right To Know List

Acide nitrique 7697-37-2 Extraordinairement dangereux

U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List

Acide nitrique 7697-37-2 Présent

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

Acide nitrique 7697-37-2 sn 1356

U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances

Acide nitrique 7697-37-2 1000 lb RQ (air); 100 lb RQ (terre/eau)

U.S. - North Carolina - Control of Toxic Air Pollutants

Acide nitrique 7697-37-2 1 mg/m3 (irritants aigus)

U.S. - Ohio - Extremely Hazardous Substances - Threshold Quantities

Acide nitrique 7697-37-2 500 lb TQ

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

Acide nitrique 7697-37-2 Risque pour l'environnement

U.S. - Rhode Island - Hazardous Substance List

Acide nitrique 7697-37-2 Toxique; Inflammable

Nom du stock

Pays ou région	Nom du stock	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication

04-Nov-2009

Date en vigueur

01-Jan-2010

Date d'expiration

01-Jan-2013

Préparé par

Dell Tech Laboratories Ltd. (519) 858-5021

Autres informations

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.